

CDEN du 6 septembre 2015
Déclaration préalable de l'UNSA Education

Monsieur le Préfet, Madame la Vice-Présidente du Conseil Départemental, Madame la Directrice Académique, Mesdames et Messieurs les membres du CDEN.

Notre académie comprend des zones à forte progression démographique et aussi des zones rurales, dont certaines très défavorisées (notamment dans des secteurs de notre département). Nous vous demandons de veiller à ce que ces deux critères soient remontés au ministère dans l'optique de la prochaine carte scolaire. Du fait de cette spécificité, le seul indicateur pris en compte pour les Côtes d'Armor ne peut pas être que démographique. La question de la qualité de l'offre éducative en milieu rural est un sujet qui nous préoccupe fortement à l'UNSA Education.

A la lecture des données transmises par vos services, nous les remercions au passage pour leur travail, nous constatons que la maternelle paie un lourd tribut en cette rentrée 2015 puisqu'en terme d'élèves accueillis il y en a 400 de moins qu'à la rentrée précédente et 7 classes ont été fermées. Une des explications que nous ne nions pas est la démographie mais ce n'est certainement pas la seule.

En tant que représentants de l'UNSA-Education, défenseurs de l'Enseignement Laïque, nous ne pouvons que déplorer la concomitance de la baisse des effectifs en élémentaire dans nos écoles publiques et celle de l'augmentation dans le privé.

A ce sujet, la situation emblématique de Paimpol aura, à elle seule, permis d'organiser une bonne partie de cet effet de vase communicant entre le public et le privé, ce que nous déplorons.

Nous regrettons aussi ce qui s'est passé dans le RPI de Plounévez-Moëdec / Plounérin, situation pour le moins ubuesque où les élus ont oublié l'intérêt des enfants !

Dans le premier degré, la situation est tendue du fait du sous-nombre qui impacte forcément le remplacement. Et pourtant, au vu des problèmes aigus rencontrés très récemment dans notre département, nos écoles n'avaient vraiment pas besoin de cela. Nous craignons que notre département ne subisse une nouvelle crise cet hiver sur ce sujet important des remplacements.

D'autres sujets nous préoccupent et nous le rappelons donc durant cette instance, liste non exhaustive !

- La direction d'école : malgré les mesures améliorant la décharge de certaines écoles, la mission de nos collègues directeurs est de plus en plus difficile et chronophage.
- L'enseignement spécialisé, nous demandons notamment le retour de la formation CAPSH.
- Les équipements informatiques de nos établissements et leur maintenance.
- La situation des EVS et AESH.

Pour en revenir à cette rentrée 2015, la situation est plus contrastée dans le second degré avec notamment une forte augmentation en lycée.

La situation y est donc tendue, avec notamment des classes souvent très chargées (35 voire plus dans beaucoup d'établissements), quel que soit le niveau. Que dire alors des conditions de travail des élèves et de nos collègues ?

Concernant la mise en œuvre de la réforme du collège, nous déplorons la confusion et l'inadaptation dans l'organisation de la formation des différents acteurs. Pour l'UNSA Education, cette mise en œuvre chaotique dans l'académie, et donc dans notre département, n'est pas à la hauteur de la réforme du collège, étape essentielle à la refondation de l'école.

En tant que représentants de l'UNSA Education, nous terminerons en évoquant le 9 décembre 2015 date à laquelle sera célébrée le 110^e anniversaire de la loi du 9 décembre 1905 concernant la séparation des Eglises et de l'Etat.

Nous vous remercions de votre attention.